

La démarche méthodologique de Handicap International s'appuie sur un principe de partenariats avec les acteurs locaux, de concertation entre les structures nationales et internationales, et sur une approche participative impliquant la communauté (dite « approche à base communautaire »). L'objectif est, d'une part, de répondre aux besoins réels des populations et, d'autre part, de permettre aux acteurs locaux de prendre en charge les activités de manière durable.



**Réadaptation :** développement de services d'appareillage et de rééducation, soutien aux structures médico-socio-éducatives, formation de professionnels de la réadaptation.



**Actions antimines :** prévention des accidents par mines, déminage, études spécifiques.



**Santé physique et mentale :** développement de services de santé communautaire, prévention des pathologies invalidantes, soins de santé primaire, soins et prévention du sida, nutrition, protection maternelle et infantile, prévention primaire ;

Soutien psychologique aux populations en souffrance psychique (en particulier les personnes réfugiées ou déplacées et les victimes de conflits), santé mentale.



**Insertion économique et sociale :** microcrédit / activités génératrices de revenus (AGR), emploi en entreprise, formation professionnelle, Éducation primaire, inclusive et spécialisée, non formelle, alphabétisation,

Intégration des personnes handicapées dans les projets de développement pour tous,  
Intégration dans la ville,  
Accessibilité aux infrastructures,  
Accès aux sports, loisirs et culture



**Urgence – Opérations exceptionnelles** en faveur des populations en situation de crise (conflits et catastrophes naturelles), prévention des catastrophes naturelles.



**Développement environnemental :** hydraulique villageoise et irrigation, voies de communication, développement rural (agronomie, élevage, sécurité alimentaire), actions urbaines et développement local (AUD).



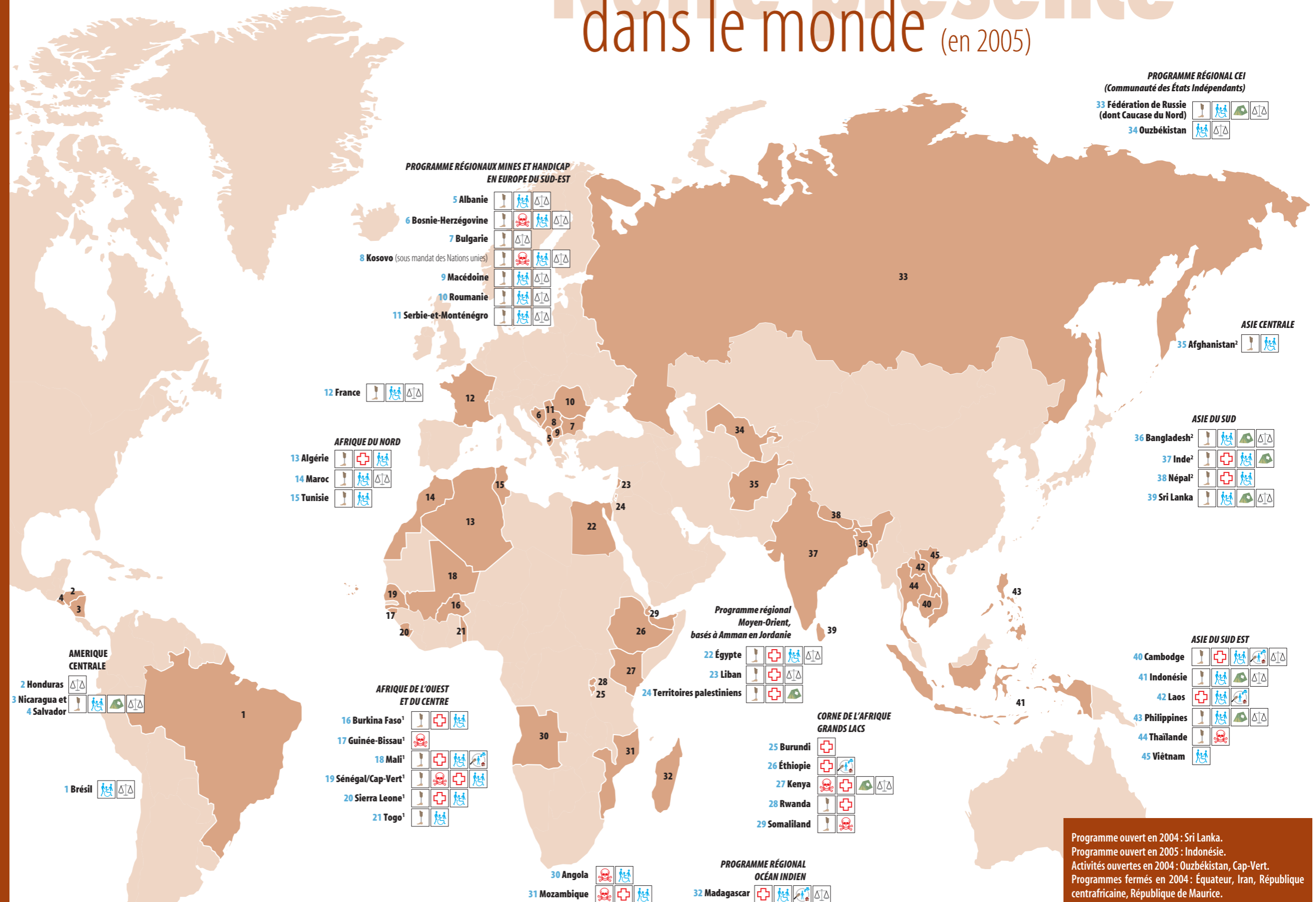
**Droits et politiques du handicap :** développement de la société civile (soutien aux associations pour la promotion des droits); appui à la définition de politiques (du niveau international, national à l'échelon local dans le cadre des politiques de la ville) ;

Renforcement des modalités de dialogue entre pouvoirs publics et société civile; Information, sensibilisation, éducation pour favoriser la reconnaissance sociale et l'application des droits;  
Définition de stratégies opérationnelles globales pour permettre l'accès aux droits :  
approche communautaire du handicap dans le développement.

<sup>1</sup> Programmes appuyés par la coordination régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre (CORAOC)

<sup>2</sup> Programmes appuyés par la coordination régionale d'Asie du Sud (SARC)

# Notre présence dans le monde (en 2005)



Programme ouvert en 2004 : Sri Lanka.  
Programme ouvert en 2005 : Indonésie.  
Activités ouvertes en 2004 : Ouzbékistan, Cap-Vert.  
Programmes fermés en 2004 : Équateur, Iran, République centrafricaine, République de Maurice.  
Mission en veille en 2004 : Irak  
Mission ouverte en 2005 : Honduras